



EELV Issy-les-Moulineaux,
M. Serge Brière,
29-31 rue Victor Hugo
92130 Issy-les-Moulineaux
sbriere@issy-eelv.fr

Issy-les-Moulineaux, le 13 mai 2013

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Soucieux de la santé des enfants scolarisés à Issy-les-Moulineaux, les écologistes isséens tiennent à vous informer du **potentiel danger que représentent le WiFi et les technologies sans fil en milieu scolaire.**

Comme vous le savez, l'OMS a classé en mai 2011 en « **peut-être cancérogènes** » les champs électromagnétiques (CEM), catégorie où l'on trouvait, il y a quelques mois encore, le Diesel... qui est aujourd'hui un cancérogène avéré.

Or le cerveau des enfants, plus petit, est plus fragile que celui des adultes face aux rayonnements pulsés de basse fréquence, quelle que soit la durée d'exposition. Principe de précaution oblige, des pays voisins ont décidé de réglementer l'utilisation de technologies sans fil par les enfants, dont la Bavière en 2005 ; en février 2013, la Belgique interdit la vente en magasin et sur Internet de téléphones mobiles aux enfants de moins de sept ans ; le même mois, en France, Free mobile est contraint de retirer une affiche publicitaire entachée d'illégalité car représentant une fillette de moins de quatorze ans.

D'autre part, un amendement au **projet de loi de refondation de l'Ecole, voté en mars 2013 à l'Assemblée nationale**, prévoit au titre de « mesure de précaution dans les écoles » : « [que] **la mise en place du service public du numérique éducatif prévu par le texte se fasse en favorisant les connexions filaires, c'est-à-dire Ethernet plutôt que par Wi-Fi** ».

Au moment où le Ministre de l'Education nationale prévoit de faire entrer l'école dans « l'ère numérique », et où la ville d'Issy-les-Moulineaux a mis en place dans toute la ville l'ENT (Environnement Numérique de Travail), le principe de précaution en matière sanitaire ne saurait être ici bafoué.

Considérant les éléments précités, **nous vous invitons à engager au sein de votre établissement une réflexion visant à protéger la santé de nos enfants face à ces risques.**

Nous restons bien entendu disponibles pour porter à votre connaissance toute autre information supplémentaire intéressant cette réflexion. Il nous est également possible, à votre demande, de procéder gratuitement à des mesures de pollution électromagnétique dans votre établissement.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs,

Serge Brière

Pour le groupe local Europe-Ecologie - Les Verts d'Issy-les-Moulineaux